

VALIDATION CNRACL

**Services accomplis auprès
d'une collectivité antérieure
immatriculable à la CNRACL**

F2075.13.12 RR 2004 – Version 3

Adresse de la collectivité antérieure

Référence :
Affaire suivie par :
Téléphone :
Fax :

Numéro de dossier attribué par la CNRACL :

| V | A | | | | | | | | | | | | | | |

Date :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre ancien agent identifié
ci-dessous a demandé la validation de ses services de non-titulaire.

NIR de l'agent

Ancien n° d'affiliation à la CNRACL

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom de famille

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom d'usage (nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé, nom de l'autre parent accolé au nom de famille)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Prénoms dans l'ordre de l'état civil

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

L'article 50 du décret relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à
la CNRACL précise qu'une demande de validation doit obligatoirement porter sur la **totalité**
des services de non-titulaire accomplis par l'intéressé, antérieurement à son affiliation.

Il vous appartient de compléter le(s) tableau(x) suivant(s) (à photocopier si
nécessaire) – à l'aide de la notice correspondante – pour les périodes de non-titulaire. Les
premiers éléments du dossier me permettent de vous indiquer que ces services ont été
accomplis auprès de votre collectivité pour la période globale.

du au

Cet imprimé doit être rempli dans tous les cas et renvoyé au plus vite à la
collectivité qui instruit le dossier, en y joignant tous les documents se rapportant à tous les
services de non-titulaire.

La CNRACL se prononcera sur la validité de ces services.

Je vous prie de croire,, à l'assurance
de ma considération distinguée.

Le représentant de la collectivité
qui instruit le dossier de validation

Cadre réservé à la collectivité antérieure déclarante

Affaire suivie par :
Référence :
Téléphone :
Fax :
Date :

Le représentant de la collectivité

(signature et cachet)

(signature et cachet)



CNRACL

CAISSE NATIONALE DE RETRAITES
DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
SIRET N° 180 036 040 00013

F2075.13.12 RR 2004 – Version 3

SITUATION DE L'AGENT LORS DE SA 1^{ÈRE} TITULARISATION, PUIS RÉINTÉGRATION(S) OU TITULARISATION(S) DANS UN NOUVEAU GRADE

D

NIR de l'agent

SITUATION ADMINISTRATIVE N°

Joindre une copie de l'arrêté ou de la décision de titularisation.

Si l'agent est titularisé sur un poste à temps non complet, joindre la délibération créant le poste à temps non complet.

D 1

SIRET de la collectivité

D 2

Dénomination de la collectivité

Date d'effet de nomination

Stagiaire D3

Date d'arrêté ou de décision

Date de notification

Disponibilité D9

Date d'effet

Titulaire D4

D8

Radiation D10

Affiliable D6

D7

Type d'agent D 11

Libellé ou code emploi D 13

D 14

Statut agent

Joindre une copie de l'arrêté ou de la décision de titularisation.

Si l'agent est titularisé sur un poste à temps non complet, joindre la délibération créant le poste à temps non complet.

D 1

SIRET de la collectivité

D 2

Dénomination de la collectivité

Date d'effet de nomination

Stagiaire D3

Date d'arrêté ou de décision

Date de notification

Disponibilité D9

Date d'effet

Titulaire D4

D8

Radiation D10

Affiliable D6

D7

Type d'agent D 11

Libellé ou code emploi D 13

D 14

Statut agent



CNAAC

CAISSE NATIONALE DE RETRAITES
DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
SIRET N° 180 006 040 00013

SERVICES CONTINUS

F2075.13.12 RR 2004 – Version 3

NIR de l'agent

E SIRET de la collectivité concernée par les services

_____ 1

D Dénomination de la collectivité concernée par les services

_____ 2

Déclarer dans ce tableau TOUS les services CONTINUS effectués par l'agent en tant que non titulaire.

Les services sont continus lorsque l'agent est recruté pour effectuer une durée hebdomadaire de travail fixe (temps complet, temps partiel et temps non complet).

E3 Année	E4 Du ij/mm	E5 Au ij/mm	E6 Qualité ⁽¹⁾	E7 Emploi particulier ⁽²⁾	E8 D.H.E. ou D.L.E. hh/mm	E9 D.H.P. hh/mm	E10 D.H.A. hh/mm	E11 Salaires de base des cotisations régime général En euro	E12 Assiette IRCANTEC Tranche A En euro	E13 Assiette IRCANTEC Tranche B En euro	E14 Paie décaalée	E15 Non imputé sur le budget

Remarque : si une information est identique à celle de la ligne précédente, vous pouvez éviter de la répéter en barrant (trait horizontal ou vertical) la zone sur la deuxième ligne (Cf. exemples notice).

⁽¹⁾ Qualités : AID = Aide ; AUX = auxiliaire ; CTR = contractuel ; TMP = temporaire ; pour les autres qualités voir la notice.

⁽²⁾ Emplois particuliers : P = professeur d'enseignement artistique (renseigner 16 h dans la D.L.E.) ; A = assistant d'enseignement artistique (renseigner 20 h dans la D.L.E.), ne rien indiquer dans les autres cas.

Commentaires :

